



SYNDICAT DEPARTEMENTAL de la
 PROPRIETE PRIVEE RURALE & AGRICOLE de la VENDEE
 238 bd Louis Blanc - 85000 - LA ROCHE sur YON

🌐 <https://propriete-rurale85.com> ✉ propriete.agricole@wanadoo.fr ☎ 02 51 62 74 71
 Permanences tous les mardis de 9h30 à 12h30 et l'après-midi sur rendez-vous.

APPEL DE COTISATION 2024

N° Adhérent

Nom Prénom :

Adresse :

Tel :

Année de naissance :

Adresse e-mail :

Surface par commune de votre propriété (arrondie à l'hectare).....

Surface totale déclarée en 2023 → Surface en 2024 →

I - Propriétaire & Usufructier

(Cotisation proportionnelle à la surface incluant la garantie Responsabilité Civile) :

- Pour une surface jusqu'à 20 hectares : cotisation forfaitaire = 77 € -----
- Entre 21 à 200 hectares, votre cotisation = 77 € + (total surface - 20 ha) x 0,80 € soit -----
- Supérieur à 201 hectares, votre cotisation = 221 € + (total surface - 200 ha) x 0,20 € soit -----

Montant de la cotisation au S.D.P.P.R.A.85

Vous pouvez procéder au règlement par virement en nous indiquant votre N° d'adhérent
 IBAN : FR76 1551 9390 3100 0218 3250 120 BIC : CMCIFR2A

⚠ PAS DE RÈGLEMENT = PAS D'ASSURANCE !

IMPORTANT : Votre cotisation syndicale comprend une garantie Responsabilité Civile et défense recours. Il convient de mentionner la surface exacte (ou arrondie à l'unité supérieure) de votre propriété. Toutes fausses déclarations entraîneraient la nullité de vos garanties.

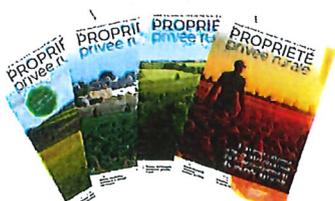
Je demande une attestation fiscale par mail ou par courrier (joindre une enveloppe timbrée à votre adresse)

A.V.L.R. : Association Vendéenne pour les Libertés Rurales.

Cette association se consacre à la défense des libertés d'usage de la propriété et du droit de chasse des propriétaires
 Une cotisation réduite et unique de 12 € est réservée aux membres du S.D.P.P.R.A 85 : →

Date et signature :

TOTAL de votre règlement à l'ordre de «S.D.P.P.R.A. 85»,
 238 Bd Louis Blanc 85000 La ROCHE SUR YON →



Revue mensuelle de la « PROPRIETE PRIVEE RURALE »

Prix spécial pour les adhérents : 51 € annuel.
 (au lieu de 78 € pour les non-adhérents) →

A adresser par chèque : F. N. P. P. R, 31 rue de Tournon 75006 Paris (indiquer votre département en référence)

PROPRIÉTÉ PRIVÉE RURALE 85

Votre adhésion à notre syndicat arrive bientôt à échéance. Nous sommes déterminés à poursuivre notre action pour :

- **Vous Représenter** : dans les différentes commissions (SAFER, tribunaux paritaires, CDOA...) dont les décisions impactent la gestion de votre propriété.
- **Vous Défendre** : notre syndicat est force de propositions et intervient auprès des pouvoirs publics, des parlementaires et du gouvernement.
- **Vous Conseiller** : pour la gestion de vos biens ruraux (bail rural, fermage, transmission, fiscalité, etc..) avec l'appui de juristes spécialisés.
- **Vous Informer** : en retrouvant dans notre revue tous les deux mois l'actualité centrée sur la vie rurale.
- **Vous Aider** : un conseil préalable permet souvent d'éviter une procédure coûteuse et hasardeuse.
- **Vous Alerter** : sur les actions à mener pour la gestion de votre patrimoine rural et pour la défense de la propriété privée.

Offres et avantages de l'adhésion :

- Une **assistance** pour la rédaction des baux et le calcul des fermages
- Un **accompagnement local** pour le suivi juridique des litiges éventuels dans le cadre du bail agricole
- Accès à la **permanence** du mardi matin sur RDV de préférence et le mardi après-midi sur RDV
- Une **assurance responsabilité civile** couvrant vos terres agricoles, vos parcelles isolées de bois et vos surfaces en eau
- Un **tarif préférentiel à 51€** pour l'abonnement d'un an à notre revue bimestrielle « Propriété Privée Rurale »
- Une **cotisation déductible** de vos revenus fonciers